

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 13 décembre 2023

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Jean-Baptiste CHAUVIN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (en visioconférence)
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie MONNIER, Trésorière du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE, (en visioconférence)
- M. Laurent MOIGNE, représentant des personnels,
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 14h

Heure de fin : 15h55

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2023
3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
4. Commission Finance
5. Commission RH
6. Commission Cantine
7. Commission Travaux-Achats
8. Commission Communication
9. Commission AES
10. Commission Transports
11. Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

12. Divers

13. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2023

Le compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

BUDGET 2024

M. MONIER explique aux membres que l'exercice budgétaire est toujours un exercice important puisqu'il permet la prévision financière de tous les projets pour l'année civile à venir : investissement, crédits pédagogiques, fonctionnement, revalorisation salariale etc. Le budget est un acte politique qui traduit une certaine vision de la Direction sur l'évolution du LFIB à plus ou moins long terme.

Le DAF présente le budget 2024 avec des répartitions de moyens financiers par nature de charge selon les règles de la comptabilité publique française. Il remonte à l'AEFE sous cette forme. La présentation budgétaire 2024 introduit un comparatif entre le dernier compte financier réalisé, le budget 2023 et le budget à voter 2024.

Le budget prévisionnel pour 2024 est équilibré en recettes et en dépenses. L'année dernière, le total du budget 2023 était de 438 207 504 THB, tandis que cette année, il s'élève à 440 795 975 THB. En euros, c'est un budget d'environ 11,5 millions d'euros. Cela semble indiquer une très légère progression, cependant, en excluant l'effet des bourses, le budget 2024 reste en croissance de 4.5 %.

La construction budgétaire repose sur un effectif élève de 1025 pour le premier semestre. On notera que le nombre de nouveaux élèves inscrits à baisser entre 2022-2023 et 2023-2024 et que la hausse des effectifs réside essentiellement par un taux de réinscription plus important qu'en 2022-2023. Tout l'enjeu pour l'école est d'être à nouveau en capacité d'accueillir de nouveaux élèves, car cela influence logiquement la construction budgétaire et les équilibres financiers.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le budget 2024 est un budget de consolidation et de normalisation, marquant deux années de reprise post-Covid (retour à un niveau de projets pédagogiques similaires avant la crise, reprise des investissements et des crédits dédiés à l'entretien maintenance, voyages scolaires organisation en interne des PROZAP). Il intègre également en année pleine les conséquences financières de la renégociation du nouveau règlement intérieur du travail.

Le LFIB devient un acteur de plus en plus important dans la zone Asie Pacifique. On peut à ce titre constater la progression du nombre de stages de formation que le LFIB organise (14 pour cette année 2024). De surcroît en septembre 2024, le LFIB accueillera un inspecteur de l'éducation nationale en résidence à Bangkok et un conseiller pédagogique en 2025, ce qui souligne l'importance pour l'AEFE du LFIB dans la zone Asie-Pacifique .

M. REYNAUD interroge sur la possibilité pour l'AEFE de financer l'aménagement des locaux pour ces nouveaux personnels. En réponse, le DAF indique que des négociations sont en cours et que normalement, cela implique une prise en charge par l'AEFE, mais les détails spécifiques ne sont pas encore définis, une convention sera signée qui calera la mise à disposition des moyens alloués par l'AEFE. En absence de données précises la participation de l'AEFE en recettes n'a pas été valorisée.

DÉPENSES

Principales évolutions dépenses de fonctionnement

Nature de charges	COFI 2022	BI 2023	BI 2024	Variation BI 2023-2024	Nature des charges
Achats					
fluides	5 340 592,10	5 445 000,00	6 500 000,00	19,38 %	eau, electricité
dépenses d'enseignement	5 101 789,99	8 000 000,00	22 787 000,00	184,84 %	crédits pédagogiques, projets,
dépenses informatiques	3 541 476,82	2 450 000,00	2 330 000,00	-4,90 %	crédits de fonctionnement en informatique
fournitures	4 312 908,91	4 170 000,00	4 015 000,00	-3,72 %	fourniture de bureau, petits achat, linges vêtements de travail...
bibliothèques	976 370,25	1 295 000,00	1 295 000,00	0,00 %	cdi, manuel scolaires
TOTAL	19 273 138,07	21 360 000,00	36 927 000,00	72,88 %	
Sous traitance et services extérieurs					
contrat de surveillance	2 880 292,34	3 050 000,00	3 100 000,00	1,64 %	contrat sds
locations terrains	11 631 360,79	11 635 000,00	11 635 000,00	0,00 %	location du terrain élémentaire-collège lycée et terrain maternelle
entretien maintenance	2 596 228,14	3 200 000,00	3 900 000,00	21,88 %	contrat et travaux de maintenance, nb petites fournitures liées à la maintenance dans le compte achat
assurances	1 029 113,41	1 125 000,00	1 300 000,00	15,56 %	assurance élève + assurance lycéee+ assurance spécifique événements LFIB (PROZAP, Tournois de rugby...)
autres	15 910,48	71 294,00	80 000,00	12,21 %	documentation
TOTAL	18 152 905,16	19 081 294,00	20 015 000,00	4,89 %	
Autres services extérieurs					
honoraires	783 538,91	1 205 000,00	1 300 000,00	7,88 %	audit comptable, visite médicale, maintenance logicielle comptable, études, frais de justices, externalisation de la paie...
communication	589 081,35	820 000,00	820 000,00	0,00 %	budget communication
transports	747 165,44	1 495 000,00	1 200 000,00	-19,73 %	Transport AS, pédagogique, transport sur achat
reprographie	2 226 283,89	2 150 000,00	2 350 000,00	9,30 %	
nettoyage	2 919 592,05	3 125 000,00	3 125 000,00	0,00 %	contrat Atalan
restauration	14 784 404,05	16 808 000,00	18 244 000,00	8,54 %	contrat Epicure
frais postaux et de télécommunication	902 144,66	909 000,00	917 000,00	0,88 %	internet + téléphone+ frais postaux
formation continue	423 316,41	3 025 550,00	3 100 000,00	2,46 %	plan de formation local et plan de formation régionale
autres	1 025 179,86	735 000,00	895 000,00	21,77 %	services bancaires, frais de réception...
TOTAL	24 400 706,62	30 272 550,00	31 951 000,00	5,54 %	
Impôts et taxes et versement assimilés					
	1 251 218,43	1 450 000,00	1 450 000,00	0,00 %	essentiellement, frais liés aux visas, work permitt et taxes
TOTAL	1 251 218,43	1 450 000,00	1 450 000,00	0,00 %	

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

En ce qui concerne les achats, il y a une augmentation significative de 72,88 % du budget, lequel passe de 21 360 000 THB à 36 927 000 THB. Cette croissance s'explique par la hausse des dépenses d'électricité ainsi que la prise en compte en dépense et en recettes des voyages scolaires avec nuitées (19 prévues sur l'année 2024) lesquels impliquent une hausse globale des crédits d'enseignement.

Sur le chapitre sous-traitance et services extérieurs, il est noté une légère progression de 4,89%. Une dotation supplémentaire de 700 000 THB de crédits est dédiée à l'entretien maintenance des bâtiments avec la peinture d'un certain nombre de salles de classe du secondaire.

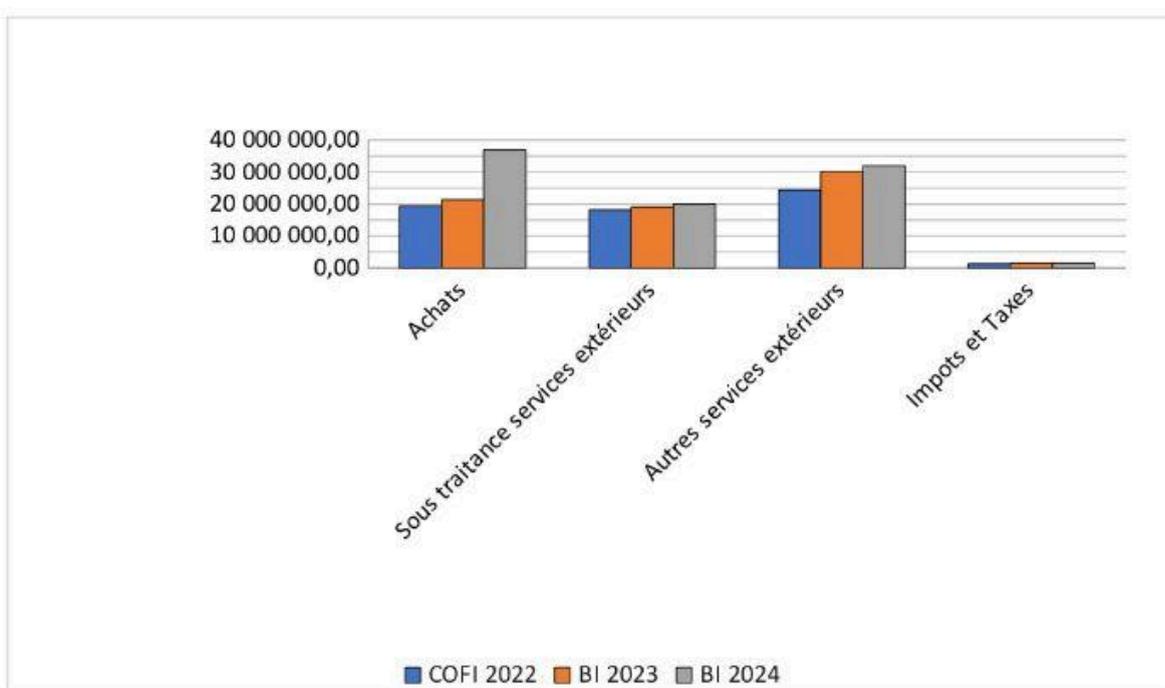
3 appels d'offres sont à prévoir cette année: le nettoyage, la société de sécurité et la reprographie, pour la rentrée prochaine.

Concernant la reprographie, M. MONIER souligne que le LFIB essaie d'avoir une approche globale de la question en externalisant l'ensemble du parc des imprimantes sur un seul prestataire, ce qui peut laisser à penser une économie à terme.

Concernant les autres services extérieurs, le budget passe de 30 272 550 THB à 31 951 000 THB pour 2024. Le principal point d'évolution est la restauration qui est corrélée à l'augmentation des effectifs.

En ce qui concerne les impôts et taxes, reconduction de la prévision budgétaire de l'année dernière.

	COFI 2022	BI 2023	BI 2024	évolution 2023/2024	Nature de charges
Achats	19 273 138,07	21 360 000,00	36 927 000,00	72,88 %	fluides, dépenses d'enseignement, fournitures, informatiques
Sous traitance services extérieurs	18 152 905,16	19 081 294,00	20 015 000,00	4,89 %	gardiennage, loyer, maintenance, assurance
Autres services extérieurs	24 400 706,62	30 272 550,00	31 951 000,00	5,54 %	honoraires, restauration, communication, formation continue
Impôts et Taxes	1 251 218,43	1 450 000,00	1 450 000,00	0,00 %	frais liés aux visas, work permit et taxes



RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Principales évolutions dépenses de personnel

Nature de charges	COFI 2022	BI 2023	BI 2024	variation 2021-202	Nature des charges
Charges de personnel (contrats locaux)					
Salaires contrats locaux	114 366 316,52	123 553 652,00	127 616 996,00	3,29 %	Salaires de base
Indemnités diverses contrats locaux	13 548 415,78	15 361 106,00	27 210 473,00	77,14 %	Indemnités spécifiques prévues dans la grille de salaire (indemnités logement, billets d'avion, indemnités section internationale britanniques..)
Heures supplémentaires contrats locaux	9 974 021,40	8 480 000,00	11 040 000,00	30,19 %	Heures supplémentaires années et heures supplémentaires activités AES ou AS
Vacations	2 963 209,08	3 125 000,00	4 669 050,00	49,41 %	animateurs AES, autres vacances pour remplacement
Indemnités de départ en retraite	2590100,68	8 975 000,00	0,00	-100,00 %	Indemnités de départ en retraite du CPE compensées par une provision severance pay
Charges sociales	4 931 714,01	6 219 850,00	6 848 407,00	10,11 %	Charges sociales obligatoires employeur dont provident fund si adhésion salariée
Couverture sociale	6 210 307,51	7 150 000,00	7 150 000,00	0,00 %	couverture maladie, maternité accident du travail pour les salariés du LFIB
TOTAL	154 584 084,98	172 864 608,00	184 534 926,00	6,75 %	

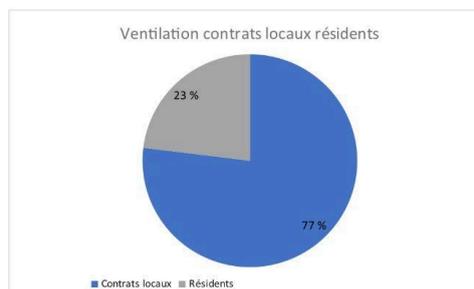
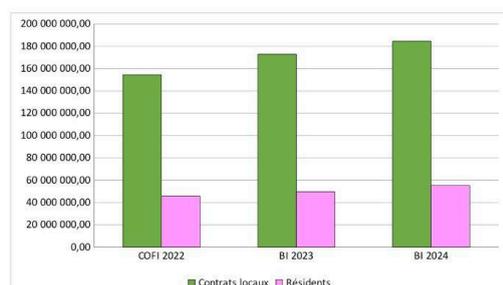
L'évolution du budget des charges de personnel est liée à l'adoption du nouveau RIT, voté la semaine dernière. Ces éléments qui sont liés au RIT font que la masse salariale progresse de 7% entre 2023 et 2024 sur les contrats locaux.

Un poste à mi-temps en secrétariat serait créé pour accompagner un inspecteur de l'éducation nationale dans sa mission.

Il y a, sur les résidents, un impact qui est lié à la revalorisation des conditions salariales pour les enseignants sous statuts de détachés, liée aux mesures du gouvernement sous forme de prime.

Les heures supplémentaires augmentent compte tenu de la répartition de service et des niveaux constatés les années antérieures.

	COFI 2022	BI 2023	BI 2024	évolution 2023/2024	Nature de charges
Contrats locaux	154 584 084,98	172 864 608,00	184 534 926,00	6,75 %	Salaires et indemnités, vacations et couvertures sociales
Résidents	45 748 738,58	49 709 183,00	55 308 680,00	11,26 %	Traitements, ISVL et indemnités
TOTAL	200 332 823,56	222 573 791,00	239 843 606,00	7,76 %	



RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Principales évolutions des autres dépenses

Autres Charges de gestion courante					
Abattement sur frais de scolarité	17 419 870,75	21 708 069,00	21 000 000,00	-3,26 %	Réduction frais de scolarité personnel et familles "nombreuses"
Traitements Résidents	33 919 659,75	36 545 212,00	38 584 681,00	5,58 %	Traitement des résidents + avantage familial (fonction d'un taux de prise en charge AEFEE)
ISVL	9 091 582,79	9 420 521,00	11 698 949,00	24,19 %	Indemnité spécifique de vie locale
Heures supplémentaires	2 737 496,04	3 055 031,00	3 643 190,00	19,25 %	Heures supplémentaires années (HSA) et heures supplémentaires effectives (HSE)
Autres indemnités		688 419,00	1 381 860,00	100,73 %	Indemnité ISAE (indemnité suivi et accompagnement des élèves pour les enseignants du premier degré)
Contributions sur droits de scolarité	14 323 319,01	17 857 000,00	19 007 089,00	6,44 %	6 % du montant des frais de scolarité
bourses aux élèves français	38 202 420,28	34 701 343,00	19 141 780,00	-44,84 %	boursiers
TOTAL	115 694 348,62	123 975 595,00	114 457 549,00	-7,68 %	
Charges financières					
Intérêts d'emprunt	304 976,45	220 000,00	160 500,00	-27,05 %	Interet du prêt
Pertes de change					
TOTAL	304 976,45	220 000,00	160 500,00	-27,05 %	
Charges exceptionnelles					
Donation FFE	25 581 393,90	20 500 000,00	13 930 000,00	-33,17 %	Donation FFE
Cotisations devenues irrécouvrables	4 083 457,00	2 600 000,00			Jeu d'écritures se retrouve en recettes également, en baisse liée à la baisse des dotations aux amortissements
TOTAL	25 581 393,90	24 583 457,00	16 300 000,00	-33,70 %	
Dotations aux amortissements et provisions					
amortissements	33 802 382,01	35 000 000,00	27 000 000,00	-22,86 %	
Autres provisions		500 000,00			
provision pour impayés		4 000 000,00	4 000 000,00		
provision severance pay	8 590 495,53	4 900 000,00	4 000 000,00	-18,37 %	évolution normale des dotations severance pay
TOTAL	42 392 877,54	44 400 000,00	35 000 000,00	-21,17 %	
TOTAL GENERAL	401 635 649,77	438 207 504,00	440 795 975,00	0,59 %	
hors variation des bourses	363 433 229,49	403 506 161,00	421 654 195,00	4,50 %	
cout fonctionnement journalier hors bourse		1 120 850,45	1 171 261,65	4,50 %	

Sur les autres charges de gestion courante, on constatera que la contribution sur les droits de scolarité de l'AEFE augmente en raison de la montée des effectifs.

Au niveau des bourses, le montant correspond au montant alloué par l'AEFE pour l'année scolaire 2023-2024 (première commission) compensé en recettes pour le même montant. Le montant est en baisse par rapport à l'année dernière, car beaucoup de dossiers ont été rejetés et ajournés.

Concernant les dotations aux amortissements, étant donné que le bâtiment historique du LFIB a plus de 20 ans, les dotations aux amortissements diminuent, ce qui explique que les amortissements passent de 35 000 000 à 27 000 000 THB en prévision.

Le volume d'impayés a diminué. Le LFIB a fait un effort significatif de redressement, ce qui permet aussi d'alléger le budget à ce niveau. Le DAF prévoit 4 000 000 THB d'impayés pour l'année 2024 et 4 000 000 THB pour la severance pay.

Au total, un budget global arrive à 440 795 975 THB, soit environ 11,5 millions d'euros en dépenses.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

RECETTES

Nature des recettes	COFI 2022	BI 2023	BI 2024	Variation 2023-2024	Nature des Produits
Prestations de services					
Frais de scolarité	282 849 649,62	297 617 704,00	317 005 295,00	6,51 %	
Frais de demi pension	18 301 534,80	18 415 000,00	19 618 000,00	6,53 %	
Droits d'inscription	33 322 300,00	31 775 000,00	31 775 000,00	0,00 %	
Autres prestations de services	18 833 197,67	16 800 000,00	26 908 400,00	60,17 %	Produits des activités, AS, AES, aide aux devoirs, orthophonie, section internationale britannique
TOTAL	353 306 682,09	364 607 704,00	395 306 695,00	8,42 %	
Autres produits des activités annexes					
	2 477 082,42	2 580 000,00	5 650 000,00	118,99 %	locations parking, kiosque, recettes year book, pénalités de retard..
TOTAL	2 477 082,42	2 580 000,00	5 650 000,00	118,99 %	
Subventions et dons					
Bourses	38 202 420,28	34 701 343,00	19 141 780,00	-44,84 %	
Dons FFE	20 500 000,00	20 500 000,00	13 700 000,00	-33,17 %	
Subventions AEFE	1 270 375,86				
TOTAL	59 972 796,14	55 201 343,00	32 841 780,00	-40,51 %	
Produits financiers					
Produits financiers	1 461 134,82	750 000,00	2 387 500,00	63,40 %	
Gain de change					
TOTAL	1 461 134,82	750 000,00	2 387 500,00	218,33 %	
Produits exceptionnels					
Quote part des subventions d'investissement	85 179,98	2 010 000,00	2 010 000,00	0,00 %	
TOTAL	85 179,98	2 010 000,00	2 010 000,00	0,00 %	
Reprises sur provisions pour risques et charges					
Reprises sur provisions severance day	2 590 100,68	8 975 000,00	0,00	#DIV/0 !	
Reprise sur provision pour impayés	4 083 457,00	2 600 000,00			
TOTAL	2 590 100,68	13 058 457,00	2 600 000,00	-80,09 %	
TOTAL GENERAL	419 892 976,13	438 207 504,00	440 795 975,00	0,59 %	
<i>hors variation des bourses</i>	<i>381 690 555,85</i>	<i>403 506 161,00</i>	<i>421 654 195,00</i>	<i>4,50 %</i>	
RESULTAT	18 257 326,36	0,00	0,00		

En ce qui concerne les recettes, la construction budgétaire est faite en partant sur une hypothèse d'effectif élèves à 1025 au 1er semestre 2024 puis à 1019 pour le premier trimestre 2024-2025 et une augmentation de 2 % des frais de scolarité et du tarif cantine. Cela se traduit par un surplus de recettes de 20 000 000 THB.

Concernant les droits d'inscription, le DAF souligne que le LFIB a maintenu un niveau similaire de nouveaux inscrits par rapport à l'année précédente. Les recettes des droits d'inscription se sont élevées à 33 322 300 THB en 2022. Pour 2024, les prévisions indiquent des chiffres presque identiques à ceux attendus à la fin de 2023, estimés à environ 31 775 000 THB, représentant une perte de 1 000 000 THB. Il est essentiel que le LFIB adopte une approche plus proactive pour attirer un nombre de nouveaux inscrits plus conséquent.

Une progression de 10 000 000 THB, soit une augmentation de 60 %, est notée au niveau des autres prestations de service (ensemble des services facturés annuellement : frais scolaires, orthophonie, aide aux devoirs, activités extra-scolaires, droits d'inscription, etc.) en raison de l'intégration en recettes de la participation des parents pour les voyages scolaires avec nuitées.

Les autres activités annexes incluent la location de parking dans le cadre de la Convention avec Blue Jade et la facturation de participation des établissements de la zone aux PROZAP organisés par le LFIB. Elles sont en hausse car il y aura un Prozap supplémentaire organisé par le LFIB en 2024.

En ce qui concerne la quote-part des subventions aux investissements, l'AEFE attribue une subvention d'investissement, et l'école neutralise l'amortissement qui correspond à cette subvention par un produit équivalent. Ce montant figure dans le budget à hauteur de 2 010 000 THB.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Concernant les impayés, l'école provisionne les impayés éventuels afin d'en limiter l'impact au niveau des budgets.

Au total sur la partie recette. Le budget est voté à l'équilibre en atteignant 440 795 975 THB . Si on neutralise l'effet "bourses" cela représente une progression de 4,5 % par rapport à 2023.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Nature des Acquisitions envisagées en 2024	
Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour éviter la pluie	1 300 000,00
Remplacement de pompes à l'école maternelle et à l'école primaire	380 000,00
Changement de gouttières défectueuses (gymnase bâtiment secondaire)	200 000,00
Nouvel aménagement de bureaux dans le cadre	1 900 000,00
Matériel incendie	125 000,00
Rénovation des toilettes école primaire	1 000 000,00
travaux non définis	455 000,00
meubles classes (secondaires)	1 000 000,00
matériel équipement informatique	3 786 000,00
matériels non définis (remplacement de climatiseurs non réparables par exemple)	700 000,00
TOTAL acquisitions 2024	10 846 000,00
Remboursement du prêt LFIB	
Montant du capital remboursé en 2024	4 950 420,00
TOTAL DEPENSES SECTION D INVESTISSEMENT	15 796 420,00

En termes d'investissements, le programme de passages couverts pour protéger de la pluie est budgété à 1 300 000 THB. Le remplacement des pompes à l'école maternelle et primaire est estimé à 380 000 THB, tandis que les travaux sur les gouttières sont chiffrés à 200 000 THB. Quant à la rénovation des toilettes à l'école primaire, elle est prévue à 1 000 000 THB.

Le LFIB a alloué une somme de 1 900 000 THB pour l'aménagement des locaux de l'IEN et de sa secrétaire. Le programme de renouvellement de mobilier du secondaire est prévu à hauteur de 1 000 000 THB.

En ce qui concerne le matériel informatique, le LFIB intègre 3 786 000 THB pour répondre aux besoins identifiés.

Une somme de 700 000 THB est prévue dans le budget d'investissements pour les travaux ou matériels non planifiés, à réaliser en cas d'urgence.

Le montant total des investissements pour 2024 est estimé à 10 846 000 THB.

L'école doit aussi continuer le remboursement de l'emprunt lié à la construction de l'école maternelle, à hauteur de 4 950 420 THB. En résumé, la section des nouveaux

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

investissements, pour le remboursement du capital de l'emprunt, s'élève à environ 15 796 420 THB.

FONDS DE ROULEMENT

Capacité d'autofinancement 2024(1)	30 389 999
Dépenses d'investissement (2)	15 796 420
Apport au fonds de roulement	14 593 579

Globalement, il est noté une capacité d'autofinancement de 30 389 999 THB. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 15 796 420 THB. Il en résulte un accroissement du fonds de roulement de 14 593 597 THB dont le montant peut-être affecté soit au projet immobilier LFIB 2032 soit aux investissements de rénovation ultérieurs.

Au total, le LFIB pouvait affecter en 2022-2023 environ 154 millions pour le projet immobilier, ce fonds serait porté à 178 millions en 2024 si le budget se réalise comme prévu.

	COFI 2022	BI 2023	BI 2024
TOTAL GENERAL DEPENSES	401 635 649,77	438 207 504,00	440 795 975,00
TOTAL GENERAL RECETTES	419 892 976,13	438 207 504,00	#RÉF !
RESULTAT	18 257 326,36	0,00	#RÉF !

	COFI 2022	BI 2023	BI 2024
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT (CAF)	57 974 923,24	29 331 543,00	30 389 999,00
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	41 999 819,63	11 983 733,00	14 593 579,00
NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (a)	204 418 915,30	204 402 828,67	230 996 227,30
FONDS DE ROULEMENT HORS PROVISION	142 916 162,16	131 412 064,38	169 493 474,16

	COFI 2022	BI 2023	BI 2024
Cout fonctionnement par jour (hors bourse)	1 120 850,45	1 120 850,45	1 172 261,00
Reserve de trésorerie pour fonctionnement (45 jours) (b)	50 438 270,25	50 438 270,25	52 751 745,00
Montant pouvant être affecté au projet immobilier (a-b)	153 980 645,05	153 964 558,42	178 244 482,30

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

TARIFS 2024 / 2025 PAR ÉLÈVE À COMPTER DE SEPTEMBRE 2024

Année scolaire 2024-2025	Montant annuel des frais en Thaï Baht	
	Français/Thaïs/Union Européenne	Autres nationalités
Frais de Scolarité	le critère est la nationalité de l'élève	
Maternelle (PS, MS, GS)	275 300	347 200
Elémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)	275 300	347 200
Collège (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	340 400	428 600
Secondaire : Seconde	357 200	449 100
Secondaire : Première	360 400	453 200
Secondaire : Terminale	401 900	487 900
Droit de première inscription (DPI)	150 000	
Frais de dossier à l'inscription	5 000	
Demi-pension obligatoire de la maternelle à la 3ème incluse, sur inscription pour les lycéens	Primaire : 22 000	Secondaire : 23 600
Frais liés à la Section internationale Britannique (collège-lycée) et au baccalauréat français international (BFI)	20 000	

Frais annexes (en THB)	Sans distinction de nationalité
Orthophonie	BILANS - langage écrit - langage oral - logico-mathématiques - bégaiement - déglutition - articulation 1 domaine investigué 2 domaines investigués 3 domaines investigués - prix forfaitaire unique de 7 000 SEANCES - 30 minutes : 1 300 - 45 minutes : 2 000
Aide aux devoirs	Par session pour 1 jour/semaine : 4 000 Par session pour 2 jours/semaine : 8 000
Activités Extra Scolaires	Par séance d'activité : 450
Garderie Primaire	Par jour : 125
Activités Association Sportive	Cotisations annuelles AS : 7 000 Cotisations annuelles spécifiques AS Basket : 9 000 Cotisations annuelles spécifiques AS Foot : 11 000 Cotisations annuelle AS complète : 13 000
Bilan WISC (Wechsler Intelligence Scale for Children) Test QI	Bilan complet: 18 000

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

À noter, l'augmentation de 2% sur les frais scolaires et la demi-pension de 2% sera proposée aux familles. Le DPI, les frais de dossier, les tarifs de la Section international et les frais annexes restent inchangés.

Depuis un certain temps, une demande avait été adressée au directeur de l'école primaire pour la mise en place d'une garderie. Le tarif expérimental pour la première année serait fixé à hauteur de 125 THB par jour.

M. REYNAUD commente que le tarif proposé pour ce service est extrêmement bas et demande s'il prend en compte des coûts tels que l'électricité, entre autres. M. FENART précise que la garderie est prévue à l'extérieur, sauf lorsqu'elle sera perturbée par la pluie ou la pollution.

M. REAUD souligne qu'il s'agit d'une situation répondant à une double problématique : d'une part c'est une demande de familles et d'autre part l'école avait besoin d'une solution pour assurer la sécurité des élèves dont les familles viennent très tard les chercher.

Mme MONNIER s'interroge sur la prudence de cette estimation afin d'éviter d'avoir à augmenter le tarif dans les années à venir. Mme MONNIER évoque également un risque de baisse des activités extra-scolaires et demande si cela a été prévu en recettes d'AES.

M. REAUD explique que les AES finissent à 15h00 en primaire et maternelle donc il est envisageable que beaucoup de familles prennent les créneaux de 15h à 17h ou 16h à 17h.

Mme MONNIER fait également une remarque que le budget est équilibré, mais insiste également que la construction budgétaire en termes de dépenses est très prudente.

Le DAF rappelle aux membres que le budget 2024 est un budget de consolidation, les crédits ouverts sont conformes à la reprise des projets pédagogiques, de la formation.

M. REYNAUD commente l'augmentation des dépenses liées aux heures supplémentaires, notant que des classes sont annulées sans être remplacées.

M. SCHMITT explique que ces situations sont exceptionnelles, et que normalement, l'école essaie de rattraper ces heures manquées et de trouver des remplacements lorsque c'est possible.

M. MONIER explique que l'augmentation des effectifs, particulièrement au niveau secondaire, conduit à une hausse des heures supplémentaires. Le second degré étant plus de consommateurs d'heures supplémentaires que le premier degré.

Mme MONNIER souhaite clarifier la méthode de budgétisation des heures supplémentaires, en demandant ses bases et son processus de construction. Elle suggère en plus de constituer une commission finance pour étudier un cas spécifique et notamment sur le sujet des heures supplémentaires, en faisant un exercice sur un an, permettant ainsi une discussion plus détaillée et approfondie sur cette question.

M. MONIER répond que les heures supplémentaires sont affectées par le chef d'établissement soit dans le cadre des répartitions de services, soit dans le cas d'absences ou de projets pédagogiques déterminés.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

5. COMMISSION RH

La commission RH s'est réunie le 12 décembre 2023 afin de faire le point sur la finalisation du règlement intérieur et de revenir sur les échanges entre la direction et le personnel. Le règlement intérieur a été finalisé par la Direction et l'ensemble du personnel a été appelé à voter pour son adoption. Le vote a eu lieu le 7 décembre, avec un très fort taux de participation de 97,5 %. Au final, le texte a été adopté par un peu plus de 51 % des voix.

La prochaine étape consistera à faire valider ce nouveau RIT lors du Conseil d'Administration du LFIB prévu pour le 14 décembre.

M. REYNAUD demande si une fois que le nouveau règlement aura été validé lors du Conseil d'administration, l'ancien est automatiquement annulé et le nouveau RIT prend acte. La réponse est oui.

Mme MONNIER estime que les modifications apportées au règlement intérieur du travail représentent une avancée significative de l'établissement par rapport à la version précédente. Suite à des discussions avec les représentants du personnel, l'approbation à hauteur de 51% est considérée juste, avec des progrès pour les personnels thaïs, administratifs et enseignants. Cependant, des préoccupations persistent concernant le reste du personnel, dont les demandes n'ont pas été totalement satisfaites ou concrétisées. Sur le plan psychologique, le but du RIT est de motiver l'ensemble du personnel, et que les enseignants et le personnel administratif soient satisfaits de leur travail. Mme Monnier demande si cette motivation est toujours présente et si le turnover ne risque pas d'augmenter dans les mois à venir.

M. SCHMITT affirme que la direction a fait le maximum en termes d'apport budgétaire et qu'un effort considérable a été déployé. Le LFIB s'est efforcé à simplifier un ensemble de procédures complexes et disparates, en visant l'équité. L'analyse visait à améliorer les conditions pour tous. Cela représente une avancée pour l'établissement.

L'APE demande une implication plus active des parents dans les futures initiatives, même s'ils n'ont pas de droit de vote.

M. REYNAUD interroge si de nouveaux entretiens sont prévus pour le poste d'infirmière et s'il serait envisageable de proposer une rémunération plus attractive pour ceux ayant un niveau de langue plus avancé. M. REAUD indique que les entretiens avec les nouveaux candidats n'ont pas encore eu lieu, et qu'il n'est pas envisageable de modifier la grille salariale pour un type de poste sans anticiper des demandes similaires de tous les autres postes.

M. REYNAUD souligne qu'au cours de la réunion précédente, le LFIB mentionnait que les salaires semblaient compétitifs par rapport à d'autres écoles internationales, ce qui reste un point qui n'a pas été confirmé ailleurs. M. REAUD explique également qu'en échangeant avec des hôpitaux et d'autres écoles nous observons qu'actuellement le recrutement pour le poste d'infirmière est difficile sur le marché du travail.

M. MONIER ajoute qu'une candidate ayant effectué un travail au LFIB manifeste de l'intérêt pour ce poste d'infirmière.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

6. COMMISSION CANTINE

La commission cantine constate que la gestion de la restauration scolaire effectuée par Epicure fonctionne de manière satisfaisante, avec peu de retours exprimés par les parents concernant des besoins spécifiques. Donc la commission se concentre sur l'accompagnement et l'amélioration des services proposés par le Café di Maria.

La première priorité concerne les mesures d'hygiène, par exemple la prise en compte des observations relatives à l'exposition au soleil de certains repas. Le prestataire est également encouragé par l'école à effectuer un enregistrement auprès du district, afin de pouvoir bénéficier de deux inspections sanitaires annuelles. Puisque l'école entame la troisième année de collaboration avec le Café di Maria, l'école proposera à ce prestataire une prolongation de contrat à condition que son enregistrement soit effectué avant le mois de février. Cet enregistrement constitue une condition préalable pour discuter d'une éventuelle ouverture de marché en vue d'un nouvel appel d'offres.

Deuxièmement, il s'agit également des commentaires portant sur la pertinence des produits vendus au Café di Maria à l'intérieur et à l'extérieur. La commission va rechercher des informations objectives auprès des autorités locales ou en référant aux pratiques en vigueur en France afin de pouvoir identifier quels ingrédients sont acceptables, autorisés ou non dans les produits vendus au lycée, et de disposer d'une guideline pour suivre les échanges avec le Café di Maria.

M. SCHMITT rappelle qu'il existe toujours des distinctions entre les produits proposés à l'intérieur, avec des limitations de produits vendus, et ceux disponibles à l'extérieur.

M. REYNAUD souligne la pertinence d'avoir mis en place des panneaux signalant donnant la priorité à la clientèle du LFIB au Café Di Maria de la réception. M. REAUD retière que cette initiative semble représenter une amélioration de la situation.

7. COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

La commission Travaux-Achats a eu une réunion le 29 novembre en observant sur le terrain certains travaux qui ont été réalisés pendant les vacances d'été dernier et certains des besoins, planifiés pour la réalisation de cette année.

Sur le budget année 2024, les priorités de l'école sont la rénovation des toilettes de l'élémentaire, les passages couverts pour éviter la pluie, et de démarrer les discussions concernant la réflexion de co-commission cantine-travaux par rapport à un embellissement de la cantine pour 2025.

Puisque le projet d'embellissement de la cantine est prévu pour l'année 2025, dans un premier temps, l'école va nettoyer les chaises pendant les vacances en demandant l'aide de la société de nettoyage.

Après janvier, la commission travaillera avec la commission Cantine sur le cahier des charges et recherchera des compagnies pour faire les quotations

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

M. SCHMITT rappelle que l'école a un travail important sur la planification parce qu'il y a 3 appels d'offres à effectuer et les travaux.

8. COMMISSION COMMUNICATION

La commission Communication s'est réunie le 29 novembre pour discuter du lancement du site internet prévu avant le recrutement des nouveaux élèves en janvier ou février. Elle travaille également sur la recherche d'une entreprise pour créer une visite virtuelle de l'école, visant à promouvoir le LFIB et attirer davantage de public, en particulier dans la petite section de la maternelle, en collaborant avec des influenceurs.

Le LFIB prévoit d'utiliser TikTok pour partager des vidéos plus amusantes et organiser une journée portes ouvertes ainsi que des promotions tels que lors du salon de l'éducation des écoles internationales.

M. PRUKSANUBAL souligne l'importance d'appliquer les mesures au bon moment et dans le cadre d'une stratégie marketing appropriée et qu'il faut que tout soit prêt pour l'année prochaine.

En outre, le LFIB poursuivra le projet des cours de français et des French Camps avant la rentrée pour les élèves non francophones, ainsi que le cours de français destiné aux parents non francophones.

Mme. PHIWKHAW donne quelques remarques concernant la communication de l'école avec les parents. Premièrement, le site du LFIB ne fournit pas toujours suffisamment d'informations aux parents intéressés par l'école. Également, lors d'un appel téléphonique, un personnel du LFIB aurait indiqué le besoin de parler français à une famille thaïlandaise, ce qui aurait affecté leur décision d'intégrer l'établissement. Elle souligne qu'il est essentiel que tous les personnels maintiennent les mêmes messages aux parents.

Deuxièmement, il est évident que les tarifs du LFIB sont attractifs mais ce que les parents veulent savoir les avantages d'être dans cette école : la possibilité de poursuite d'études, ce qu'ils obtiennent en termes de qualité de l'éducation.

Troisièmement, d'après un retour des parents, Mme PHIWKHAW demande si les élèves thaïlandais sont obligés de suivre uniquement le programme SC (section classique) selon le règlement scolaire. M.GAUTHIER explique sur ce sujet que le programme peut être changé une fois que l'élève maîtrise bien la langue française.

M. REYNAUD conclut qu'en termes de marketing, il est nécessaire de répondre aux attentes du public cible et de pouvoir communiquer avec les parents thaïlandais.

9. COMMISSION AES

Il n'y pas de sujets à aborder pour l'instant, la commission AES se réunira au début de janvier pour planifier l'organisation du deuxième semestre.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

10. COMMISSION TRANSPORTS

La commission Transports a eu une réunion avec Blue Jade le 23 novembre au sujet des problématiques qui étaient liées à l'accès au parking des navettes par rapport au ramassage des élèves de maternelle. Suite à ces problématiques, le LFIB, la société SDS, Blue Jade et la police se coordonnent pour mettre en place un dispositif pour assurer la rapidité du trajet des bus de la maternelle vers le parking principal lors de la fin des cours les après-midis pour faciliter le dispatch des élèves de maternelle dans l'ensemble des vans. Il est nécessaire d'éviter le fait que des voitures s'engouffrent derrière les navettes entraînant un blocage de la rue après leur passage.

D'après les retours du responsable du Blue Jade, le dispositif est utile et a résolu une partie de la question. On observe une amélioration concernant la durée d'acheminement des navettes au parking principal. Cependant, une difficulté demeure dans la nécessité de la présence ponctuelle de la police qui a un impact positif sur les comportements des conducteurs de voitures dans la rue.

M. REAUD assure que l'école suit cette problématique de très près afin d'améliorer la fluidité du parcours routier et faciliter cette opération. Une des difficultés actuelles est la sortie rapide des élèves de maternelle, particulièrement à 15 heures, afin qu'ils puissent monter dans les vans pour ne pas que nous bloquions la route trop longtemps.

M. REYNAUD suggère de mettre une rangée de cônes pour bloquer la route et pour que les voitures se déboîtent directement.

M. REAUD explique qu'il n'est pas possible de maintenir la rue bloquée pendant une durée de 20 à 30 minutes. Il précise que l'opération en cours ne prend pas plus de 5 minutes quand elle se déroule de manière efficace.

M. REYNAUD demande si l'école pourrait garantir la faisabilité de l'opération, et s'il y aura pas de voiture qui pourrait se mettre entre les 2 navettes.

M. REAUD répond, concernant les voitures qui s'engouffrent derrière les vans, que cela relève principalement de la civilité des conducteurs. Lorsque nous mettons des barrières, certains n'ont pas honte de les déplacer.

Un autre problème est celui des parents de SISB faisant des demi-tours au milieu de la rue, bloquant ainsi la file de gauche et pendant la sortie des élèves. Il arrive parfois que des parents se garent devant le portail du LFIB, créant un blocage. Ce sont des problèmes ponctuels que nous tentons de résoudre au cas par cas.

11. GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

M. REAUD fait un point sur le groupe de travail. La direction continue les efforts pour relancer le suivi du dialogue avec les propriétaires, pourtant sans avancement significatif à ce jour. Une nouvelle proposition de terrain semble attractive en termes de tarifs, mais une visite n'a pas encore pu être effectuée en raison de la distance. Nous privilégions être dans la zone géographique de Bangkok plutôt que dans une province voisine, entre autres pour des raisons administratives liées à la gestion du personnel (permis de travail, visa, etc.) et d'éviter des procédures plus complexes de l'immigration et du département du travail dans d'autres provinces qui pourraient être moins bien organisés.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

12. DIVERS

13. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine réunion plénière avec le Bureau de l'APE sera organisée le mercredi 7 février 2024 à 14 heures.